

ART. 14. - FEDERAL VASAF SLALOM CHAMPIONSHIP*

***N'y seront repris que les concurrents titulaires de licences ANNUELLES VAS ou ASAF ET LES RESULTATS RETENUS auront tous été acquis avec de telles licences.**

Voir Article 4. Championnats du RSG

14.1. DEFINITION

Le **Federal VASAF Slalom Championship** regroupe toutes les épreuves **des championnats** communautaires organisées sous l'égide de l'ASAF et de la VAS (voir calendrier **repris ci-dessous**)

14.2. ACCESSIBILITE AU CHAMPIONNAT

Le **Federal VASAF Slalom Championship** est accessible à tous les licenciés annuels de l'ASAF ou de la VAS dont la licence autorise la participation aux épreuves de Slalom. Aucune inscription préalable n'est requise : elle est automatique dès la première participation à l'une des épreuves du calendrier de l'une des Fédérations.

14.3. CALCUL DES POINTS POUR LE CHAMPIONNAT

14.3.1. Dans le cadre du championnat VASAF des Slaloms, **toutes les épreuves "Championnats" reprises aux calendriers des deux Fédérations** peuvent entrer en ligne de compte.

14.3.2. **Les 8 meilleurs résultats y acquis, seront retenus.**

14.3.3. Parmi ces 8 résultats (au maximum) devra **impérativement** figurer un **minimum de 3 résultats acquis dans chacune des deux Fédérations.**

14.3.4. En fin d'année, les concurrents ne présentant pas ces nombres minimaux seront **exclus** du Championnat.

14.3.5. Les résultats excédentaires seront tenus en suspens (les meilleurs ayant remplacé les moins bons) et seront déterminants en cas d'ex-aequo éventuel.

Lors de chaque épreuve, les résultats des concurrents seront récompensés selon les règlements de la fédération de tutelle de l'organisateur.

14.4. CLASSEMENTS GENERAUX – CHAMPIONNATS DE CLASSES (Voir également Article 4. du RSG)

Le Federal VASAF Slalom Championship sera organisé pour les pilotes des Divisions 1-2-3 confondues, dont la voiture répond aux Règlements Techniques des deux Fédérations, en ce qu'ils ont de commun.

14.4.1. Le classement "Général" sera établi uniquement sur base des résultats obtenus aux classements généraux des différentes épreuves reprises au championnat, selon le barème suivant : 1er = 99 pts, 2ème = 98 pts, etc. A partir du 99ème = 1pt.

14.4.2. **Des championnats de classe** seront également organisés pour les pilotes des Divisions 1, 2 et 3. Leurs classements seront établis, compte tenu uniquement, des points obtenus à la classe, selon les mêmes barèmes d'attribution que ceux en vigueur pour le classement général.

14.4.3. **Des coupes et/ou des trophées** seront remis en fin de championnat, à la 1^{ère} dame, aux 3 premiers du "Classement Général", ainsi qu'aux 3 premiers de chaque classe des divisions 1-2-3.

Cette cérémonie sera incluse dans celle de la proclamation annuelle des résultats, organisée alternativement par les Fédérations, et pour la première fois, fin 2023 /début 2024, lors de la remise des prix de la Fédération (à choisir ou par tirage au sort ; l'information sera communiquée, dès décision).

La Fédération à qui incombera l'organisation de la cérémonie, fournira les trophées, les fleurs et les "Palmarès"

14.5. ACCESSIBILITE AUX EPREUVES

Ne seront admises au départ **des épreuves**, que les voitures répondant aux normes techniques définies par le **règlement de la Fédération de tutelle.**

Toutefois, les normes admises de sécurité passive des voitures, seront celles en vigueur au sein de la fédération qui a délivré la licence à son détenteur. Exemple : barre latérale de protection en cas de portes " vidées". Une seule barre pour les licenciés VAS ; barres en croix ou doubles barres parallèles, pour les licenciés ASAF.

Les voitures ne répondant pas aux critères d'accessibilité au **Federal VASAF Slalom Championship** (en ce qui concerne, par exemple, l'appartenance aux Divisions 1, 2 et 3), pourront

G - Règlement Particulier Slalom

prendre part aux épreuves si la Fédération de tutelle de l'épreuve les accepte, en fonction de sa **Réglementation Technique** propre.

Dans ce cas, elles "prendront" les points induits par leurs performances et les éventuelles récompenses y attachées, marqueront ces points au niveau de leurs championnats de Fédération **mais ne les marqueront pas** au classement du **Federal VASAF Slalom Championship**, que l'épreuve soit du ressort de l'ASAF ou de la VAS.

14.6. EQUIPEMENTS DES PARTICIPANTS

14.6.1. Les normes d'équipement des participants seront également celles de la Fédération qui a délivré la licence, à son détenteur. Exemple : Combinaison ignifugée obligatoire ou non.

14.6.2. Tout organisateur fera son possible pour attribuer à chaque concurrent son numéro habituel. Si ce n'est pas le cas pour un licencié de la fédération sœur, l'organisateur lui proposera gratuitement les numéros de portière.

14.7. DEROULEMENT DES EPREUVES

Tous les cas non prévus par ces règlements, seront tranchés, sur place par les commissaires sportifs présents à l'épreuve. Faute d'accord entre eux et sur réclamation recevable, le sujet sera analysé en commun, par les Conseils d'Administration des deux Fédérations ou leurs délégués.

14.8. DROITS D'ENGAGEMENT

Aucun supplément.

14.9. DROITS DE CALENDRIER ET REDEVANCES

Aucun supplément.

14.10. CALENDRIER 2025

(Voir également le calendrier officiel évolutif, adapté en cours de saison, en fonction d'éventuelles annulations, sur www.asaf.be)

| DATES | EPREUVES | ORGANISATEURS | N° DU CLUB ORGANISATEUR CONTACT |
|----------------------|----------------|------------------------|---------------------------------|
| 13 avril | Haspengouw | PAK Vlaams Brabant | 0473/91 51 28 |
| 21 avril | Kuurme | AC Hemicuda | 0475/66 60 51 |
| 1 ^{er} mai | Marchin | Marchin A.C. | Lg 28 |
| 04 mai | TRT | Autoclub TRT | 0472/18 48 72 |
| 25 mai | Druiven | AC Zavelenborre | 0499/57 76 33 |
| 1 ^{er} juin | Longlier | MC Haute Sûre | Lx 26 |
| 9 juin | Donmartin | MC Hannutois | Lg 29 |
| 22 juin | Orp-Le-Grand | Ice Pol RT | Bt 13 |
| 06 juillet | Bocholt | RT Mustache | 0476/03 93 55 |
| 20 juillet | Abolens | MC Hannutois | Lg 29 |
| 27 juillet | Flémalle | Ec. Baudouin Visétoise | Lg 22 |
| 15 août | Lescheret | MC Haute Sûre | Lx 26 |
| 24 août | Ninove | Safety Team Brabant | 0472/42 40 50 |
| 14 septembre | Kinrooi | NR Trommelke | 0474/60 68 52 |
| 21 septembre | Tornacum | ASA Tornacum | Ht 01 |
| 28 septembre | Chawresse | Chawresse | Lg 16 |
| 12 octobre | Houtlandslalom | Rally Events | 0476/922401 |